

Québec 🕏 🕏 Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

Frais de déplacement du personnel de l'organisme public

Janvier à mars 2018*

Personnes concernées	Total des frais de déplacement
Personnel de l'organisme public	3 238,70 \$

Informations complémentaires

*Les sommes déclarées correspondent aux factures comptabilisées durant la période visée.